

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 24 FEVRIER 2025

COMpte RENDU

PRESENTS :

Mesdames Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Nicole RIVES ; Catherine THOMAS ; Jessica VIDAL ;
Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ;
Massiga SACKO ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET

EXCUSES :

Mesdames : Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUDEL ;
Monsieur : Raphaël AMADIEU ; Hervé VEILLARD ;

La séance est ouverte à 20h30.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2025 (réseau assainissement, atelier municipal...)
- ⇒ Boulangerie (loyer, crédit-bail, demandes de subvention...)
- ⇒ Achat parcelle AC 341
- ⇒ Jardin partagé (convention)
- ⇒ Restauration paravent château (demande de subvention...)
- ⇒ Admission en non-valeur
- ⇒ Questions diverses

Nicole Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2025 (réseau assainissement, atelier municipal...)

- Assainissement de la station d'épuration
Les travaux du réseau se sont poursuivis sur la rive gauche pour refaire le raccordement des 4 maisons les plus basses puis s'arrêteront.
Les traversées de ruisseau pourront reprendre à partir du 1^{er} avril.
- Atelier municipal
Pour le garage, la maçonnerie est terminée, il manque le crépis. La toiture a été posée ainsi que le portail. Une trappe sera réalisée pour intervenir, si besoin sur le portail électrique. Les ouvriers interviendront sur l'autre bâtiment, après les travaux de la boulangerie.
- Mur Moutier
Un petit hangar doit être démoli. Il est proposé de fermer les ouvertures dans le mur en pierre et de combler cette cave.
Devis pour remblayage + fermetures des ouvertures + démolition : 8 864 HT
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal

- Poteau incendie
Il est proposé de changer le poteau incendie au lieu-dit « le Foursou » en même temps que les travaux du réseau d'eau menés par le syndicat de l'eau.
Devis : 2 280 €
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal

- Salle de Rugby
Le devis pour la pose de la toiture est de 36 442,37 €.
On est dans l'attente des autres devis afin de monter avec le club le plan de financement.
Il serait possible de déposer une demande de subvention auprès de la Région.

- Terrain de pétanque
Le club de pétanque souhaiterait drainer le terrain et rajouter de la castine sur la zone nord du terrain. Ces travaux seront réalisés par les bénévoles.
Il est demandé à la mairie d'acheter les fournitures.
Devis fournitures : 3 125 € TTC
Devis voté à l'unanimité du Conseil Municipal

Boulangerie (Loyer, crédit-bail, demandes de subvention...)

Les plans de la boulangerie sont en train d'être finalisés (plan des prises électriques, des arrivées et évacuation d'eau, ...)

Le réseau chaleur sera conservé pour les appartements situés à l'étage, la boulangerie n'ayant besoin qu'un chauffage d'appoint électrique.

Boutique de la boulangerie : quelques tables seront installées à l'extérieur + des manges-debout à l'intérieur.

Matériel pour la boulangerie : 2 Fours, pétrin, frigo, laminoir, armoire, meuble de travail, chariots, hotte

Matériel de pâtisserie : Plaque à induction, chariot, frigos, centrale de travail, congélateur, mélangeur, batteur, clayettes, lave-vaisselle

Prix : 265 819 € TTC

Matériel de la boutique :

Prix : 54 308 €

M. Le maire propose un loyer de 1 500 € pour les locaux + un crédit-bail pour le remboursement du matériel

Cette proposition est validée par l'ensemble du Conseil Municipal

Il reste à finaliser les conditions du crédit-bail (durée, TVA, ...)

Achat parcelle AC 341

Le garage Cavantou (déjà loué par la commune pour du stockage) est en vente.

Proposition d'achat par la commune : 18 000 € après négociation entre le vendeur et Mr le Maire.

Achat validé par l'ensemble du Conseil Municipal

Jardin partagé (convention...)

Convention à signer avec l'association qui utilisera le jardin de la commune.

L'association doit faire une proposition de convention.

Restauration paravent château (demandes de subvention)

Le paravent de la Marquise a été classé et peut prétendre à une subvention pour être restauré.
M. Le maire propose de faire des demandes de subvention auprès de la DRAC, de la Région et du Département.
L'association Art et Patrimoine remboursera à la commune le restant à charge.
La mise à jour du devis de restauration a été demandée.

Admission en non-valeur

Régularisation d'opération de 18 €
Recette du budget camping relatif à un remboursement de l'opérateur Orange

Questions diverses

- Eclairage public
L'éclairage public doit s'éteindre à 23 h
Problème technique en ce moment à Lacapelle.
En réflexion pour changer le système

Fin de la séance à 10h45

Prochain conseil municipal : Lundi 24 mars 2025 à 20h30.